# ASSISTANCE ET CHARITÉ À LA ROCHELLE AU XVIII° SIÈCLE

PAR

PASCAL EVEN licencié ès lettres

## INTRODUCTION

Si l'enfermement des pauvres tenté et développé sous le règne de Louis XIV avec la mise en place d'un réseau d'hôpitaux généraux sur tout le royaume n'est pas abandonné, au cours du XVIIIe siècle, une conception plus individualiste de l'assistance se développe, plus soucieuse de prévenir les maux que de les guérir. En même temps, sous l'action des courants de pensée, la bienfaisance se substitue à la charité. Certes, les motivations religieuses conservent une place non négligeable, mais elles cessent d'être les seules et à l'action du clergé s'ajoute plus que ne se substitue celle des intendants et de leurs subdélégués, véritables pivôts d'une politique royale désireuse d'améliorer l'état sanitaire des populations. L'ère est désormais aux réformes, à la philanthropie.

Il est plus difficile de cerner l'attitude de la société rochelaise face au problème de la mendicité. Elle est faite de tradition et d'innovation en liaison avec l'activité intellectuelle de la cité représentée par l'Académie et le journal Les Affiches.

## SOURCES

Trois sources principales ont été utilisées pour cette étude : en premier lieu, les Archives hospitalières de la ville, fort riches, qui regroupent les papiers des différents établissements charitables de la cité réunis à l'Hôpital général au moment de la Révolution, les Archives de l'intendance de La Rochelle, très importantes pour l'étude des créations administratives de la seconde moitié du siècle, telles que le dépôt de mendicité et les ateliers de charité, enfin les Archives communales déposées comme les Archives hospitalières à la Bibliothèque municipale de La Rochelle.

Les minutes notariales ont également retenu notre attention dans la mesure où elles étaient susceptibles de préciser l'attitude de la société à l'égard des pauvres et des institutions hospitalières. Si le dépouillement des registres de délibérations de l'Académie s'est révélé décevant, celui des Affiches s'est montré beaucoup plus fructueux.

Enfin, la série F <sup>15</sup> des Archives nationales, les Archives de l'Évêché et du Temple protestant de La Rochelle ont apporté d'utiles compléments.

## PREMIÈRE PARTIE

# LE PRIMAT DE LA CHARITÉ

#### CHAPITRE PREMIER

#### LE LEGS DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

L'organisation hospitalière de la ville est totalement modifiée à l'issue du siège de 1628 et le vieil hôpital Saint-Barthélemy est alors démembré en deux établissements : l'hôpital de la Charité destiné aux pauvres malades et artisans de la ville, et confié aux religieux de Saint-Jean-de-Dieu, et l'hôpital des femmes dirigé par les religieuses hospitalières, qui participent tous deux à la reconquête catholique de la ville. Si les Charitains développent leurs activités, avec en particulier le service de la garnison, la gestion des Hospitalières semble beaucoup moins dynamique malgré les efforts des évêques.

Un Hôpital général destiné à l'enfermement des mendiants et des pauvres est créé en 1667 à l'initiative de la ville. Très vite, le problème de son financement se pose avec une acuité que la réunion de l'aumônerie de Maillezais ne parvient pas plus à résoudre que la dévolution des biens consistoriaux

confisqués.

## CHAPITRE II

#### L'ACTION DES MOUVEMENTS CHARITABLES

En dépit de l'enfermement des pauvres, la charité traditionnelle reste vive et l'aumône conserve une valeur religieuse très forte. Cette charité développée par la Contre-Réforme catholique s'exprime principalement par les groupements charitables, associations de piété, confréries pieuses qui relaient au niveau de la paroisse l'action des grands établissements charitables.

Les confréries de charité sont vigoureusement encouragées par les évêques qui y voient, outre un approfondissement de la foi chez ceux qui les animent et y participent, un moyen de limiter les progrès de la mendicité. Pauvres honteux, malades surtout, mais aussi pèlerins et prisonniers, bénéficient ainsi de la sollicitude de ces confréries avec un succès divers.

#### CHAPITRE III

LA CRISE DE 1709 ET LA FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-ÉTIENNE

Chaque crise économique ou climatique traversée par la province voit les mêmes phénomènes se reproduire et les mêmes réflexes jouer, afflux des vignerons et des journaliers dans les villes de Rochefort et La Rochelle, diminution des activités urbaines et accroissement du chômage, tarissement des aumônes privées. Les établissements charitables se trouvent très vite dans l'incapacité de faire face à l'immensité des besoins à soulager, tandis que, sous l'autorité de l'évêque et de l'intendant, des assemblées de charité sont créées afin de venir en aide aux indigents. Taxations, impositions, quêtes publiques, concentration des aumônes sont ordinairement assorties de l'enfermement des pauvres à l'Hôpital général et de la proscription de la mendicité, mesures aussi répétées que vaines.

La crise de 1709-1710, par son ampleur, illustre le phénomène par la concertation établie entre l'intendant Bégon et son collègue de Poitiers, afin de ne pas interrompre la livraison de grains, nécessité vitale pour l'Aunis, pays de vignobles, par les soulèvements populaires et les menaces de sédition militaire.

L'enfermement des pauvres à l'Hôpital général se révèle vain; une épidémie ravage l'établissement et il faut diriger les malades sur les autres hôpitaux de la ville. Devant le refus des Hospitalières, l'évêque, Étienne de Champflour, encourage les efforts d'une protestante convertie, Anne Forestier, qui aboutissent à la fondation d'un nouvel établissement destiné à recevoir les pauvres femmes de la ville, l'hôpital Saint-Étienne. Malgré le soutien de l'évêque, la reconnaissance officielle est difficilement obtenue, en raison de l'opposition déclarée des Hospitalières.

## CHAPITRE IV

L'ACTION DES ÉVÊQUES; UN PRÉLAT CHARITABLE, ÉTIENNE DE CHAMPFLOUR

Les évêques mettent pendant longtemps l'accent sur l'organisation du diocèse créé seulement en 1648, sur la reconquête catholique de la ville et les problèmes protestants absorbent une large part de leurs activités surtout après la Révocation. Au début du xVIII<sup>e</sup> siècle, le développement des services sociaux devient l'un des objectifs fondamentaux des prélats qui se succèdent sur le trône épiscopal.

Étienne de Champflour, de 1703 à 1724, consacre son épiscopat à cette tâche. On le voit participer de très près à la gestion de l'Hôpital général, en rédiger les règlements, en financer les manufactures. En 1715, il fait appel aux religieuses de Notre-Dame-de-la-Charité, les Dames Blanches, pour établir un institut susceptible d'accueillir les filles repenties, nombreuses dans une ville de garnison et un port.

De la même façon qu'il encourage les efforts du missionnaire Grignion de Montfort, qui se dépense dans le diocèse, l'évêque, soucieux de développer l'enseignement dans des vues prosélytiques, fonde dans sa ville épiscopale des écoles chrétiennes qu'il dote et dont la ville prend le contrôle à sa mort.

## CHAPITRE V

#### LA LUTTE CONTRE LA MENDICITÉ

Certes, au niveau d'une ville de province, le problème de la mendicité ne se pose pas avec la même acuité qu'à Paris, mais il suffit à entretenir l'inquiétude des notables. Aussi, en collaboration étroite avec l'Hôpital général et avec autant de régularité que d'inefficacité, le Corps de ville lance de véritables campagnes pour délivrer les rues. Tandis que les pauvres originaires de la ville sont conduits à l'Hôpital général, les mendiants étrangers sont chassés de la cité.

Par la déclaration du 18 juillet 1724, le pouvoir royal prend en main la lutte contre la mendicité et le vagabondage, toujours sur la base de l'enfermement mais dans l'ensemble du royaume. Précédée d'une vaste enquête lancée par le Contrôleur général Dodun, destinée à dresser un tableau de toutes les ressources charitables, la déclaration prévoit la mise au travail des enfermés et la prise en charge par l'administration royale des frais supplémentaires supportés par les établissements. Dans le même but, l'hôpital bénéficie de la réunion de plusieurs aumôneries, celles de Marans, Mauzé, Charron et Surgères. Mais la faiblesse de l'aide royale et les difficultés financières de l'établissement limitent sensiblement les effets de la déclaration.

Une autre formule pour débarrasser la ville des mendiants consiste à les expédier dans les colonies. Le procédé utilisé depuis longtemps connaît une nouvelle faveur avec le système de Law, mais, dénoncé par l'opinion publique, il est vite abandonné sans que l'idée en soit perdue dans le port.

## CHAPITRE VI

#### L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SAINT-LOUIS

L'Hôpital général reste la pièce maîtresse de la lutte contre la mendicité. L'établissement est administré par un Conseil de l'aumône composé de représentants des différentes compagnies de la ville, Présidial, Chapitre et Corps de ville, et présidé par l'évêque. Les autres membres du bureau sont cooptés parmi les négociants et les juristes de la cité, étroitement associés à la gestion de l'établissement, tout au moins ceux qui professent la religion catholique.

Une stricte discipline conduit la vie des renfermés. Occuper les pauvres, les faire travailler, reste la seconde tâche de l'hôpital. Les administrateurs s'efforcent de multiplier les manufactures avec un succès inégal — la plus originale restant la faïencerie — tandis qu'ils placent les enfants qui sont à la charge de l'établissement chez des artisans de la ville ou à bord des navires marchands.

## DEUXIÈME PARTIE

# BIENFAISANCE ET SANTÉ PUBLIQUE

#### CHAPITRE PREMIER

#### LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE VERTU : LA BIENFAISANCE

Tandis que la charité traditionnelle accusée de perpétuer la mendicité plutôt que de la faire disparaître s'essouffle, sous l'action des courants de pensée, de nouvelles théories apparaissent, préconisant une intervention accrue du pouvoir royal dans la lutte contre la mendicité. L'assistance devient l'un des devoirs de l'État.

Bienfaisance, sensibilité, philanthropie l'emportent désormais et caractérisent tout esprit éclairé.

La répression n'est pas pour autant abandonnée, pas davantage que l'enfermement, l'établissement des dépôts en témoigne, mais l'essentiel, les ministres réformateurs insistent sur ce point, est d'assurer un travail aux indigents.

#### CHAPITRE II

#### LA LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

L'Aunis ne connaît pas au xvIII<sup>e</sup> siècle les grandes épidémies des siècles précédents, mais leur souvenir est périodiquement rappelé, surtout dans le port de La Rochelle, plus vulnérable. La peste de Marseille de 1720-1721 illustre la terreur provoquée par le fléau; pendant plusieurs mois, la ville se claquemure derrière ses remparts et ses portes gardées par toutes les compagnies de la cité, le clergé en tête. Personnes et marchandises sont soumises à un contrôle sourcilleux tandis que, dans la rade, une chaloupe de santé contraint les navires à faire quarantaine.

Dans la seconde moitié du siècle, la généralité est frappée par une succession de contagions, et la ville est elle-même atteinte à deux reprises, tandis que l'intendant organise des secours, dépêche sur les lieux médecins et chirurgiens, et s'efforce de limiter le progrès des maladies.

Dans le port, les précautions sanitaires sont rappelées par les ministres, mais les alertes se font de plus en plus rares. Il est vrai qu'elles n'ont jamais été scrupuleusement respectées, le Corps de ville s'efforçant généralement d'éviter bureaux et chaloupes de santé, ainsi que les quarantaines pour les navires, afin de ne pas entraver le commerce et de soulager les finances urbaines très obérées.

#### CHAPITRE III

#### SALUBRITÉ ET HYGIÈNE

La salubrité de la ville reste l'une des préoccupations majeures des intendants. Meulan d'Ablois, après Montyon, s'efforce d'y remédier et s'attache à faire disparaître les lavoirs du village voisin de Lafond, foyers d'infection; mais si cette initiative est unanimement approuvée et appréciée, le transfert des cimetières hors de l'enceinte provoque une longue résistance et une vive polémique.

Parallèlement, les intendants s'efforcent de favoriser la pénétration du discours médical dans les campagnes, en multipliant les mémoires et méthodes de traitement que leur font adresser les ministres, ainsi que les caisses de remèdes envoyées par le roi en quantités sans cesse plus importantes.

La ville de son côté se préoccupe du sort des noyés et met en place un système de prévention des noyades.

## CHAPITRE IV

## LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX

Progressivement au cours du siècle, l'Hôpital général qui n'avait à l'origine aucune vocation médicale se dote d'un médecin et d'un chirurgien permanents et d'une pharmacie. De plus en plus, il est choisi pour les opérations importantes, tandis qu'à la Charité, le conflit sous-jacent qui couve depuis longtemps entre les religieux et les officiers de santé éclate en 1758 et empoisonne les relations entre l'hôpital et la ville jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Forte des progrès des techniques chirurgicales, la communauté des chirurgiens rochelais s'efforce d'obtenir la création d'une école royale de chirurgie dans la ville, réclamée par tous dans un port où les activités de la Traite occupent une large place. Malgré le soutien des intendants, le dynamisme du chirurgien Jean Gabaude, le projet ne parvient pas à voir le jour pour des raisons essentiellement financières.

Parallèlement, le pouvoir royal s'efforce de remédier à l'absence totale de formation des sages-femmes, surtout dans les campagnes afin d'enrayer une dépopulation du royaume que l'on croit générale. Une expérience originale est lancée avec les cours d'accouchement confiés à une sage-femme réputée, M<sup>me</sup> Le Boursier du Coudray. Mais à La Rochelle, les efforts de l'intendant se heurtent aux résistances de ces mêmes chirurgiens qui n'acceptent pas de se voir subordonnés à un professeur étranger à la ville, une femme de surcroît.

#### CHAPITRE V

## LE DÉPÔT DE MENDICITÉ

L'enfermement des pauvres et des vagabonds n'est pas abandonné. La commission créée en 1764 pour étudier les problèmes de mendicité le recommande même. Aussi, trois ans après la nouvelle déclaration contre la mendicité

de 1764, le gouvernement royal fait ouvrir des dépôts de mendicité destinés a recevoir mendiants et vagabonds rejetés par les hôpitaux généraux, dépôts placés sous le contrôle étroit des intendants. De très dures conditions de vie sont réservées aux malheureux conduits dans les dépôts par la maréchaussée et celui de La Rochelle ne fait pas exception à la règle. Sa seule originalité reste le développement des services médicaux de l'établissement sous la direction du chirurgien Gabaude qui réforme le traitement des maladies vénériennes et tente d'améliorer les conditions sanitaires des détenus.

## CHAPITRE VI

## LES ATELIERS ET BUREAUX DE CHARITÉ

Dans l'esprit de Turgot, l'organisation des secours doit précéder la prohibition de la mendicité. Il convient surtout de fixer les ruraux, d'éviter leur chute dans l'errance, d'assurer donc leur existence en cas d'accidents climatiques ou économiques. C'est ce but que visent les ateliers de charité où un travail libre est offert et non plus imposé. A long terme, c'est également la mise en valeur et la prospérité des campagnes qui sont recherchées par la création d'un réseau serré de communications.

Progressivement, néanmoins, les intendants sont tentés d'affecter ces fonds de charité à des objectifs sanitaires ou à des opérations d'édilité dont profitent surtout les villes.

Parallèlement, la création dans chaque paroisse d'un bureau de charité destiné à recevoir femmes, vieillards et infirmes est censée compléter cette organisation charitable. Ce n'est qu'en 1778 que Necker décide la création de ces bureaux, mais dans la généralité, mises à part quelques réalisations ponctuelles, le projet ne rencontre guère d'échos.

## TROISIÈME PARTIE

## LA SOCIÉTÉ ET LES PAUVRES

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES PAUVRES DANS LA VILLE

Regroupés topographiquement sur les paroisses Notre-Dame et Saint-Nicolas, essentiellement, les pauvres constituent une population difficile à cerner. Les contemporains s'appliquent pourtant à distinguer pauvres honteux, vieillards, infirmes, mendiants domiciliés et étrangers.

A côté des victimes de l'âge, de la maladie, identifiées et secourues dans le cadre paroissial, apparaît toute une population aux contours incertains, mal

définie, difficilement évaluée, gonflée en période de crise par l'afflux des ruraux, des vagabonds à la recherche des secours urbains ou d'un embarquement aléatoire et qui recrute alors dans les franges inférieures de l'artisanat au sort toujours précaire.

## CHAPITRE II

## LES ENFANTS TROUVÉS

L'augmentation constante du nombre des enfants trouvés tout au long du siècle ne cesse de préoccuper les administrateurs. Leur entretien est confié progressivement à l'Hôpital général malgré les récriminations du bureau, tandis que, dans le reste de la province, des marchés sont passés avec des entrepreneurs, marchés de plus en plus défavorables aux nourrices, dont la pénurie devient particulièrement criante à la fin du siècle.

Les enfants trouvés sont également l'objet d'une plus grande sollicitude. La mortalité effrayante qui règne dans les hôpitaux généraux où ils sont enfermés est dénoncée par les philosophes et les physiocrates. A La Rochelle, malgré les efforts des intendants, en particulier Montyon, leur sort n'est guère amélioré.

## CHAPITRE III

#### LES TESTAMENTS

L'attitude de la population rochelaise face au problème de la mendicité est en fait difficile à saisir. L'étude des testaments, malgré le poids des conventions sociales et le côté parfois stéréotypé de ce genre de documents, permet néanmoins de la préciser. La force des sentiments religieux et les attitudes traditionnelles vis-à-vis de la charité restent très vives même si un certain déclin apparaît à la fin du siècle. Il ne s'agit pas d'une charité indistincte et certains établissements sont nettement privilégiés, comme l'Hôpital général ou l'hôpital Saint-Étienne dont la part des aumônes dans les recettes générales est très importante, tandis que d'autres ne reçoivent pratiquement rien.

Les aumônes manuelles et les distributions ostentatoires faites aux portes des particuliers ou des églises le jour des enterrements tendent progressivement à disparaître. Les testateurs se montrent par contre plus soucieux d'efficacité et nobles, bourgeois et chanoines prébendés étendent leurs dons à leurs domaines et bénéfices ruraux, contribuant au développement des services sociaux dans les campagnes voisines.

#### CHAPITRE IV

#### LE CORPS DE VILLE ET LE GRAND COMMERCE PROTESTANT

Le Corps de ville où le grand commerce est largement représenté ne semble pas avoir joué un rôle primordial dans la mise en place des institutions charitables ou sanitaires. Le mauvais état de ses finances le contraint toujours à une attitude défensive face aux projets présentés par l'évêque dans la première moitié du siècle, par l'intendant dans la seconde. Mais une fois assuré de leur dotation, le Corps de ville soutient activement ces nouveaux établissements.

Attitude traditionnelle et attitude novatrice apparaissent dans les grandes distributions et aumônes faites aux indigents lors des fêtes et réjouissances publiques comme lors des périodes de disette ainsi que dans les dotations de jeunes filles pauvres, fort à la mode dans la seconde moitié du siècle.

Les armateurs protestants jouissent pour leur part d'une situation privilégiée. Par leur richesse, ils dominent la ville et sont particulièrement ménagés par les intendants. Très tôt, les protestants rochelais réorganisent leur église et, dès 1765, ils se cotisent et créent un hôpital destiné à accueillir leurs coreligionnaires les plus pauvres.

#### CHAPITRE V

#### L'ACADÉMIE ET LES AFFICHES

L'Académie royale des belles-lettres fondée dans la ville n'accorde pas au problème de la mendicité le même intérêt que certaines autres académies de province. On ne trouve en effet aucune question relative à ce sujet dans les concours proposés. Néanmoins, les correspondances des académiciens, leurs mémoires traduisent l'intérêt qu'ils portent individuellement aux questions d'assistance.

La philanthropie est, par contre, fort à l'honneur dans les colonnes du journal de la ville apparu en 1772, Les Affiches. Les traits de bienfaisance des contemporains y sont fidèlement rapportés tandis que les questions sanitaires et la lutte contre la mendicité sont débattues dans les colonnes de l'hebdomadaire.

#### CHAPITRE VI

#### LA CRISE DE 1788-1789

La plupart des établissements charitables de la ville abordent la crise révolutionnaire dans une situation financière délicate. La situation n'est guère nouvelle pour l'Hôpital général, mais il s'en faut de peu qu'elle n'entraîne la disparition des Hospitalières dont l'évêque doit réformer profondément l'administration.

La fondation d'une société philanthropique lors de la crise de 1788-1789, ponctuée d'émeutes frumentaires dans la ville, traduit l'essor des idées nouvelles en matière d'assistance, idées nouvelles dont on retrouve la trace au moment de la rédaction des cahiers de doléances.

#### CONCLUSION

Au terme d'un siècle réformateur, et à la veille de profonds bouleversements, la ville dispose d'un équipement charitable et hospitalier sensiblement renforcé. La Rochelle compte en effet deux hôpitaux de plus : l'hôpital Saint-Étienne et l'hôpital protestant, tandis qu'un dépôt de mendicité accueille les mendiants. La Révolution permet à la ville de satisfaire ses revendications et de reprendre la gestion des hôpitaux de la cité à laquelle les grands armateurs protestants sont désormais étroitement associés, tandis qu'une vaste concentration des ressources charitables s'amorce au seul profit de l'Hôpital général.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettre de l'évêque Etienne de Champflour au Contrôleur général sur la subsistance des pauvres (Archives nationales, G ? 1645, 1er juin 1709). — Règlement de l'Hôpital général (1715). — Plaques funéraires conservées dans la chapelle de l'Hôpital général, datant de 1748 et 1774 — Épitaphe de Mgr Augustin Roch de Menou (1777). — Mémoire du chirurgien Gabaude sur le dépôt de mendicité de La Rochelle (Archives départementales de la Charente-Maritime, C 216, 7 juin 1789). — Projet d'une société philanthropique proposée aux Rochelais (paru dans le premier numéro des Affiches de 1789).

#### ANNEXES

Prix du tonneau de froment au marché de Marans en 1708 et 1709. — Entrées des pénitentes aux Dames Blanches. — Décès enregistrés au dépôt de mendicité de La Rochelle. — Liste des directeurs de l'Hôpital général. — Liste des médecins et chirurgiens de l'Hôpital général et de l'hôpital de la Charité.

#### **ILLUSTRATIONS**

Portraits des évêques de La Rochelle. — Plan de l'Hôpital général. — Plan des cimetières de l'hôpital Saint-Barthélemy. — Billet de mendicité (1766). — Photographies de la pharmacie de l'hôpital de la Charité.